

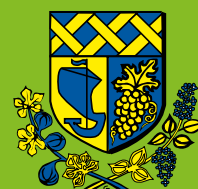


L'Engobe Bleu

La Seine en fête

Les Tréteaux de La Frette

le courrier frettois



PI Jean-Pierre
TOUS TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DE JARDINS
Déplacement et devis gratuits
 Tonte de pelouses
 Taille de haies
 Bêchage de jardins
 Nettoyage haute pression
 Lasure de boiserie extérieure

CONTRAT D'ENTRETIEN—TRAVAIL SOIGNE
06 37 11 67 30 01 34 50 17 89
 9, allée des mésanges - 95530 La Frette sur Seine

L'EAU

LE SIAAP REDONNE À L'EAU SON FUTUR

L'eau que nous utilisons chaque jour est lavée par le SIAAP. En région parisienne, le SIAAP est le service public qui transporte et dépollue 2,5 millions de m³ d'eaux sales, domestiques, pluviales et industrielles. Un défi quotidien pour nous et pour l'environnement. En savoir plus www.siaap.fr

SIAAP
 Service public de l'assainissement francilien

Image & Stratégie Europe

D'importants travaux pour l'embellissement de notre ville

SOMMAIRE

■ éditorial	3
■ actualités	4-10
■ scolaire - enfance - jeunesse	11
■ seniors	12
■ culture-loisirs	13-20
■ associations	21
■ sports	22-23
■ tribunes	24
■ agenda	25
■ album	26

Le budget primitif 2013 a été voté le 2 avril dernier. Dans un contexte difficile, il prévoit un niveau exceptionnel d'investissements (voir article pages 6-7-8). La municipalité continue d'œuvrer pour transformer La Frette tout en préservant son caractère « villageois ». **C'est l'axe central de sa gestion.**

Les personnes qui sont restées absentes un certain temps se disent frappées par le nouveau visage du centre ville et la dynamisation d'un quartier qui a retrouvé une âme en même temps qu'une vraie convivialité. Elles vont même jusqu'à me dire qu'elles ne le reconnaissent pas !

Notre gare elle-même poursuit sa rénovation avec le rehaussement des quais qui permettra **l'arrivée des nouvelles rames du Francilien**. Les travaux vont s'achever prochainement et nous avons obtenu de la SNCF la création d'un écran végétal pour réduire les nuisances des riverains et renforcer l'aspect « paysager » du parking de la poste.

Un peu plus haut, **l'environnement du boulevard de Pontoise connaît aussi une amélioration** qui était très attendue. Le trottoir et la bande de roulement devant les commerces viennent d'être refaits. Bientôt, la bande de roulement entre la rue d'Argenteuil et la sente de la Vallée doit aussi être reprise, à notre demande, par le conseil général. Par ailleurs, ce dernier réalise son étude sur le sous-sol de la RD 392, à la suite des affaissements de fin 2012.

Nos bords de Seine ne sont pas en reste et **le très important chantier de rénovation du quai** entre la rue Pasteur et la rue de la Gare est en cours. Il doit durer jusqu'à la mi-juillet. Il en résulte, inévitablement, des désagréments en termes de circulation et de stationnement. Nous essayons de les réduire au maximum, mais il est vivement conseillé d'éviter le secteur si on le peut.

Nos festivités seront malgré tout préservées, avec quelques aménagements. Et puis, avec le retour du printemps, les piétons ont commencé de se réappropriier les bords de Seine (la première journée des « quais sans voiture » a connu un très grand succès) et nous avons retrouvé le bac traversier avec plaisir.

LE COURRIER FRETTOIS

Directeur de la publication :
Maurice Chevigny, Maire

Responsable de la rédaction :
Françoise Chevigny

Mairie : 55 bis, Quai de Seine
95530 La Frette-sur-Seine
01 39 31 50 00
Fax : 01 39 31 50 18
www.ville-la-frette95.fr

Couverture : Jean Hourseau

Réalisation : tpi s.a.s. 01 39 97 38 57



Maurice Chevigny

Votre Maire

Vice-président de la communauté
d'agglomération du Parisis

Bac traversier

Le Printemps est revenu, et le bac avec, pour les amateurs de promenade tranquille le long de la Seine.

Les Frettois peuvent, à nouveau, gagner la rive gauche de la Seine à partir du ponton situé en amont de l'église Saint-Nicolas depuis le samedi 6 avril, et ce tous les week-ends et jours fériés (jusqu'au dimanche 29 septembre inclus).

Ce service est mis en place par le SIAAP à la demande de la Municipalité, aux horaires suivants : de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h les samedis, dimanches et jours fériés. ■



Travaux de « l'espace identitaire »

Ces travaux induisent de fortes perturbations de la circulation sur les quais et conduisent à modifier le lieu des animations de « La Seine en Fête ».

Le spectacle équestre (cette année : « les Mousquetaires ») sera donné sur le square du Port aux Plâtres.

Le podium et la piste de danse seront installés sur la berge, à cette hauteur.

L'exposition de la section « vitrail » de l'Engobe bleu se situera vers le parking, au bas de la rue Jean Lefebvre.

ATTENTION : les parkings du bas de la rue Jean Lefebvre, autour du square du Port aux Plâtres, et le stationnement dans la rue des Prés seront strictement interdits dès 7 h du matin, le 1^{er} mai.

Pour les animations de la fête de la musique (21 juin), les indications sur la localisation des animations vous seront données dans le prochain Courrier frettois.

Le télé-relevé TELEO arrive !

Arrivée des services prévue à La Frette pour le second semestre 2013.

Comment se déroulent les opérations

Le remplacement des compteurs d'eau est actuellement en cours sur la Frette-sur-Seine. Si le compteur n'est pas accessible depuis la rue, un rendez-vous vous sera proposé dans une plage de 2 heures.

Ce système permettra la facturation systématique sur la base de la consommation réelle, ainsi que le suivi journalier de la consommation et donc l'alerte « fuite », sans coût supplémentaire.

plus d'informations sur le site Internet de la ville

Pour les ondes, qu'en est-il ?

Le SEDIF s'est assuré dès l'origine de l'innocuité des équipements. Cette absence de risque est fondée sur l'utilisation d'une technologie de très faible puissance

Ainsi les modules radio des compteurs n'émettent que 2 fois par jour pendant une durée totale de 3,6 secondes (soit 1 heure sur 3 ans !). Leur puissance est l'équivalent d'une télécommande de porte de garage.

Cette absence de risque sanitaire a été confirmée par l'Organisation Mondiale de la Santé en 2011

L'Etat-Civil

Naissances

Saskia SINDT
Joris DA SILVA
Axel BONFANTI
Laure PATRY
Nicolas SABARLY
Célian MILLOT
Gabriel MORIN
Jessy LIMA
Enorah CAPPELLA
Capucine CORNIERE
Evan MARX

Mariage

Vincent MARCHAL et Dorothee SAPORTA

Décès

Jacqueline PSARAS
Odette BERTHET veuve FAIVRE
Antoine AMATO
Claude LAURENS
Lucien CARTRON
Paul MASSE

Nous avons appris le décès de Monsieur Jean-Pierre GORY, qui fut longtemps pharmacien dans notre commune.

Conseil municipal du 28 février

Débat d'orientations budgétaires 2013 - commune et service assainissement

Contrat régional

Demande de prorogation pour les travaux d'« aménagement de l'espace identitaire entre l'église et la mairie ».

Logement sociaux - garantie d'emprunt

Logement sociaux – 108 rue d'Argenteuil – SA d'HLM Coopération et Famille

Club de Basket de Corneilles-en-Paris

Signature d'une convention d'occupation des locaux le jeudi de 18 h à 22 h, pour une durée de 6 mois, du 1^{er} mars au 31 août 2013.

Mission Locale de la Vallée de Montmorency.

Désignation de Mme Myriam Fresse comme représentante de la commune.

Conseil municipal du 2 avril 2012

Comptes de Gestion et Comptes Administratifs 2012 Commune et Service Assainissement

Taux des impôts locaux

Maintien en 2013 des taux votés en 2012 pour la Taxe foncière (sur le foncier bâti et le foncier non bâti) et pour la Taxe d'habitation.

Budget Primitif 2013 - commune

Adoption du budget primitif pour l'année 2013 qui s'équilibre :

- pour la section de fonctionnement à 5 151 159 €,
- pour la section d'investissement à 2 580 154,84 €

Vote des subventions aux associations

Convention financière

Signature d'une convention financière avec les associations recevant des subventions supérieures à 23 000 €/an :

- Art et Fête sur Seine,
- Euryclée,

Budget Primitif 2013 - service assainissement

Adoption du budget primitif pour l'année 2012 qui s'équilibre :

- pour la section d'exploitation à 187 368 €
- pour la section d'investissement à 193 797 €.

Restauration collective

Adoption des nouveaux tarifs à compter du 1^{er} septembre 2013.

Etude scolaire

Adoption du nouveau tarif à compter du 1^{er} septembre 2013.

Accueils de loisirs - ALAE

Modification du règlement intérieur des accueils de loisirs. Adoption des nouveaux tarifs à compter du 1^{er} septembre 2013.

« Mercredis Sports Découverte » pour les enfants - tarification

- 51 € pour les Frettois,
- 56 € pour les enfants scolarisés en élémentaire dans la commune, mais domiciliés dans une commune voisine.

Liste des marchés publics passés en 2012

Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR 2013)

L'attribution de la dotation d'équipement des territoires ruraux est sollicitée pour :

- Des travaux d'isolation thermique et phonique dans les bâtiments communaux,
- L'aménagement paysager des bords de Seine (abords du ponton à passagers).

Espace identitaire - Quai de Seine

Signature d'une convention avec France Telecom concernant les travaux d'enfouissement des réseaux de télécommunication.

PLU – Droit de préemption

Maintien du DPU Renforcé sur les nouvelles zones du PLU, à savoir : U et AU. ■

ATTENTION

**Pas de minibus
le vendredi 10 mai
(Pont de l'Ascension).**

« LE RESTAURANT « AU FIL DE L'EAU » À L'HEURE D'ÉTÉ ...ITALIENNE

Pour cette nouvelle saison 2013, la Guinguette de La Frette a lancé, depuis Pâques, sa nouvelle carte. Cuisine traditionnelle italienne avec des produits frais + pâtes et pizza maison (à emporter également). Mais les classiques de la cuisine française demeurent. Dès que le soleil donne, la terrasse reste ouverte : à midi pour des salades, des bruschettas et des antipasti frais et le reste de la journée pour des consommations rafraîchissantes, des glaces et des pâtisseries. Le Fil de l'Eau sera fidèle aux rendez-vous festifs du village, tels qu'aux 1^{er} mai, 21 juin, 13 et 14 juillet et 22 septembre pour la brocante. Ouvert tout l'été. Carte et programmation consultables sur : www.guinguette-en-frette.fr 84 quai de Seine à La Frette
01 39 31 50 40

« RECTIFICATIF »

Une erreur s'est glissée dans le guide pratique : Le numéro de téléphone fixe d'Aïcha BELLOUCH, infirmière, est 01 39 61 59 90

Budget 2013 : dette en baisse – impôts stables et poursuite des investissements

Questions à
Philippe Audebert,
Adjoint aux Finances.



Monsieur Audebert, dans quel contexte s'inscrit ce budget 2013 ?

Comme vous le savez, l'environnement économique est particulièrement morose dans notre pays : croissance quasi nulle, dépenses sociales en hausse et une dette qui ne cesse de progresser. L'Etat doit ainsi réduire les déficits publics et cela se répercute directement sur les collectivités locales.

Ainsi, pour notre commune, la Dotation Globale de Fonctionnement, qui est versée par l'Etat et représente près de 20 % de nos recettes de fonctionnement, sera cette année en légère baisse par rapport à 2012.

Cette baisse, encore plus significative en euros constants du fait de l'inflation, est historique et traduit un réel désengagement de l'Etat.

Par contre-coup, les subventions versées par le Département du Val d'Oise et par la Caisse d'Allocations Familiales (notamment pour le fonctionnement de la crèche Euryclée) sont également en baisse.

Cette situation conduit-elle à augmenter les impôts communaux ?

Non, pour la douzième année consécutive, les taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière, qui ont été votés par la commune, restent inchangés. Cela ne signifie malheureusement pas que le montant des impôts à payer par les Frettois n'évoluera pas.

En effet, l'assiette de ces taxes (les bases fiscales) a été revalorisée par l'Etat de 1,8 % et, après plusieurs années de forte hausse, il n'est pas certain que la Région Ile-de-France et le Département du Val d'Oise ne feront pas encore progresser leurs taux d'imposition. Par ailleurs, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, qui est perçue par la Communauté d'Agglomération et reversée au Syndicat Azur, devrait légèrement progresser.

Elle reste néanmoins une des moins élevées de la Communauté d'Agglomération.

La dette de la France progresse fortement. Qu'en est-il à La Frette ?

Fort heureusement pour les Frettois, la situation de notre commune est très différente. Le désendettement a été poursuivi en 2012. Depuis 2005, la dette par habitant a baissé de 33 % pour s'établir à 606 € par habitant au 31 décembre 2012.

C'est le montant le plus faible des dix communes de la Communauté d'Agglomération, dont certaines ont des endettements par habitant qui sont deux ou trois fois supérieurs à celui de La Frette.

Je tiens à préciser que notre dette est quasi exclusivement à taux fixe (taux moyen de l'ordre de 4 %,) ce qui nous protège contre toute hausse des taux d'intérêt. Nous n'avons bien sûr souscrit aucun emprunt « toxique ».

Dans ce contexte, quelles sont les caractéristiques du budget pour 2013 ?

Alors que nos recettes sont fortement contraintes, nous avons tout d'abord souhaité stabiliser nos charges de fonctionnement.

Ainsi, les charges à caractère général, qui représentent le poste de dépenses le plus important après les charges de personnel, sont en légère baisse dans le budget 2013 par rapport au budget 2012. Cette situation financière particulièrement saine nous permet de poursuivre nos investissements de manière soutenue. Nous bénéficions également pour nos investissements de subventions de la Région et du Département dans le cadre du « Contrat Régional », que nous avons signé en 2007.



C'est un juste retour des impôts qui sont payés par les Frettois à ces collectivités

Nous avons établi le budget 2013 avec beaucoup de prudence. En effet, certaines recettes sont particulièrement incertaines, notamment les droits de mutation qui sont perçus à l'occasion des transactions immobilières

En outre, l'Etat a fortement augmenté la pénalité au titre du non-respect du quota de logements sociaux, qui nous est imposé sans tenir compte des réalités de notre commune. Cette pénalité, qui s'élevait à 16 450 € en 2011 et à 64 500 € en 2012, a été fixée à 80 200 € pour 2013 !

Le recours contentieux que nous avons formé contre cette décision inique a été rejeté.

Enfin, nous avons constitué un fonds de réserve pour les « dépenses imprévues » à hauteur de 160 000 €, qui nous permettra de faire face à toute mauvaise surprise.

Quels sont les investissements planifiés en 2013 ?

Les investissements inscrits au budget dépassent 1 900 000 €. C'est un montant historique pour notre commune. La dernière opération du « Contrat Régional », c'est-à-dire l'aménagement des quais de Seine entre la rue Pasteur et la rue de la Gare, représente plus de la moitié des investissements totaux.

Avec les concours de la Communauté d'Agglomération, ceux de la Région et du Département, cette opération est subventionnée à 80 %, ce qui est exceptionnel. Les travaux ont d'ailleurs démarré.

Les autres investissements concernent principalement les travaux de voirie (environ 300 000 €) avec notamment la réfection de la rue du 11 novembre, l'entretien du patrimoine (écoles, équipements sportifs, bâtiments communaux, mobilier urbain...) pour 465 000 € et l'acquisition de divers matériels pour 59 000 €. ■



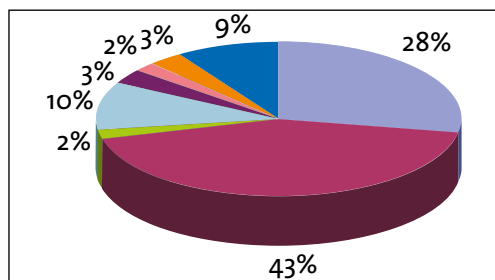
La répartition du budget 2013

Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement : 5 151 159 €

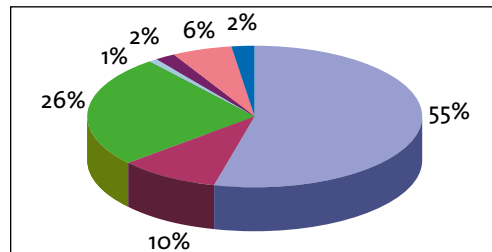
Charges à caractère général (28 %)	1 436 384 €
Charges de personnel (43 %)	2 217 400 €
Pénalité Loi SRU (2 %)	80 200 €
Autres charges (10 %)	512 270 €
Charges exceptionnelles et amortissements (3 %)	139 600 €
Charges financières (2 %)	116 084 €
Dépenses imprévues (3 %)	160 821 €
Autofinancement (différence entre recettes et dépenses) (9 %)	488 400 €

Les dépenses de fonctionnement correspondent aux salaires du personnel communal, à l'achat de fournitures ou de services, aux subventions aux associations, aux charges générales (électricité, téléphone, balayage de la voirie, entretien des espaces verts, assurances, taxes diverses...) et au paiement des intérêts des emprunts.



Recettes de fonctionnement : 5 151 159 €

Impôts et taxes (55 %)	2 822 191 €
Produits des services (10 %)	514 273 €
Dotations (26 %)	1 335 595 €
Produits exceptionnels (1 %)	54 200 €
Autres produits de gestion (2 %)	110 200 €
Résultat 2012 (6 %)	314 700 €
Autres produits de gestion (2 %)	109 250 €

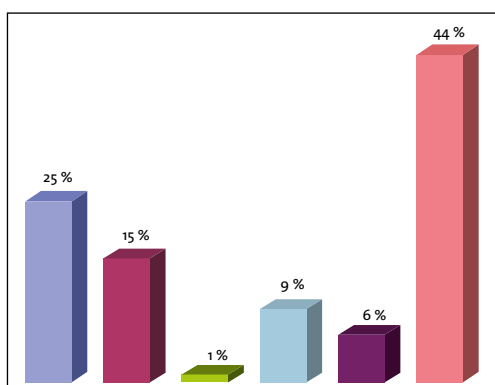


Les recettes de fonctionnement proviennent des contributions directes (Taxe d'Habitation, Taxe sur le Foncier Bâti et non Bâti, compensations de l'Etat), de la taxe additionnelle aux droits de mutation, des dotations versées par l'Etat, des subventions du département, de la CAF, de la participation des usagers aux services (cantine, centres de loisirs...). Depuis 2007, les recettes ne comprennent plus la Taxe Professionnelle (qui est depuis 2010 remplacée par d'autres taxes) et la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères qui sont désormais perçues par la Communauté d'agglomération du Parisis (CALP). ■

Investissement

Recettes d'investissement : 2 285 233 €

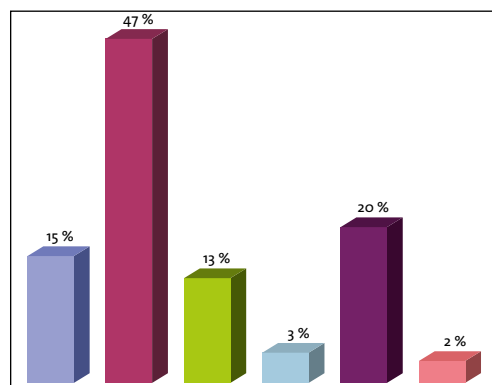
Autofinancement (25 %)	565 524 €
Emprunts (15 %)	350 000 €
Taxe d'équipement (1 %)	15 588 €
FCTVA 2012 (9 %)	195 000 €
Amortissements (6 %)	137 000 €
Subventions (44 %)	1 022 121 €
dont Contrat Régional (21 %)	485 744 €
dont Communauté d'Agglomération Le Parisis (11 %)	262 465 €



posées de l'épargne, (autofinancement et amortissements), des subventions et des dotations reçues de l'Etat, de la Région, du Département et des emprunts.

Dépenses d'investissement : 2 285 233 €

Remboursement du capital de la dette (15 %)	355 000 €
Contrat Régional (47 %)	1 071 308 €
Travaux de voirie (13 %)	294 800 €
Equipements, matériel et mobilier et divers (3 %)	59 403 €
Entretien du patrimoine : écoles, cimetières, centres de loisirs (20 %)	465 722 €
Etudes, logiciels et divers (2 %)	39 000 €



Les dépenses d'investissement sont destinées à entretenir, améliorer et développer le patrimoine de la ville. ■

Attention : l'échelle des deux graphiques est différente

Entretien des propriétés situées sur les Coteaux

Les conditions climatiques très difficiles de l'hiver (froid, gel, vent et pluie) ont un impact sur les parois rocheuses et notamment sur le coteau.

Le 18 mars dernier, un effondrement rocheux s'est produit rue des Prés, heureusement sans aucun dommage corporel pour les propriétaires ni aucun dommage direct sur leurs habitations.

Ces événements nous conduisent à rappeler qu'il est nécessaire de faire un travail préventif et qu'il est donc indispensable pour tous les propriétaires d'habitations situées dans cette zone ou bien possédant des murs de soutènement de faire contrôler très régulièrement ces éléments.

En effet, **la végétation doit être régulièrement entretenue et un contrôle des parois**

doit être effectué par des entreprises spécialisées afin de purger les éventuels rochers qui menaceraient de se détacher. Il en va de la responsabilité de chaque propriétaire et de la sécurité des occupants de ces habitations.

Il est conseillé aussi aux propriétaires de coteau ou bien de mur de soutènement de prendre contact avec leur assureur afin de valider les garanties liées à leur contrat d'habitation car malheureusement bien souvent ces éléments ne sont pas inclus dans les contrats d'assurance. La seule solution c'est alors la reconnaissance de catastrophe naturelle mais malheureusement celle-ci n'est validée que dans de très rares cas. ■

Carrière de Cormeilles



La carrière de gypse Placoplatre de Cormeilles-en-Parisis ouvrira ses portes au public les vendredi 31 mai et samedi 1^{er} juin 2013, de 9 h 30 à 18 h.

La visite est conseillée aux adultes et aux enfants de 7 ans et plus. Une tenue adaptée au plein air et des chaussures de marche seront nécessaires aux visiteurs. Les places étant limitées, il est recommandé de s'inscrire à l'avance :

sur le site internet www.placoplatre.fr, par e-mail jpo2013@saint-gobain.com ou encore par téléphone **01 34 50 40 87**

Adresse : 105 route d'Argenteuil

95240 Cormeilles-en-Parisis.

Ouverture des inscriptions à partir du 3 mai 2013. ■

Berges saines



Cette deuxième opération a encore été un succès. Plus de soixante personnes (de tous âges) y compris les scouts marins de Cormeilles, fortement motivées, ont permis de ramasser 280 kgs de déchets de toutes sortes.

Les participants demandent maintenant aux propriétaires de chiens de participer, pour leur part, à la propreté des berges. ■



Soyez vigilants

(Le vol à la fausse qualité)

Le temps que vous parcouriez cet article, un cambriolage ou un vol à la fausse qualité se produit en France ; l'un de ces faits, se produit environ toutes les deux minutes trente sur le territoire national.

Actuellement ce qui revient à la mode (si l'on peut dire) dans la région parisienne, c'est le vol à la fausse qualité : arnaque dont sont le plus souvent victimes les personnes âgées.

Le vol à la fausse qualité c'est pour un individu malintentionné se faire passer pour un professionnel d'un métier, pour tromper les victimes et profiter de leur confiance pour abuser d'eux et leur dérober leurs valeurs (bijoux, argent). Faux agents EDF, faux ramoneurs, faux agents des PTT, faux plombiers, faux électriciens, faux représentants, faux policiers, etc.

Le mode opératoire de ces individus est souvent le même pour ces vols perpétrés à domicile. Les victimes, en générale âgées, sont parfois repérées lorsqu'elles prennent de l'argent à un distributeur et sont suivies jusque chez elles.

L'un des malfaiteurs se fait ensuite passer pour un plombier, un agent technique ou un policier procédant à une vérification quelconque. Introduit dans le domicile, le faux employé, observe les objets de valeur à voler et les dérobe lors d'un moment d'inattention de la victime.

Autre forme de mode opératoire, un releveur de compteur se présente chez vous, habillé en bleu de travail, tenue classique. Vous le laissez opérer en gardant un œil vigilant sur ses faits et gestes. Au bout de quelques minutes, il repartira tout comme il est venu. Quelque temps plus tard, quelqu'un frappe de nouveau à votre porte. Vous ouvrez, et là, vous revoyez votre « plombier », en compagnie de deux autres personnes se présentant à vous comme des policiers en civil (même en uniforme méfiance) . Ils diront avoir interpellé le plombier, qui est un usurpateur connu des services de Police comme étant un expert dans le vol à domicile.

Ces deux Policiers auront bien entendu présenté une carte de Police avec les couleurs bleu, blanc, rouge. Ensuite, ils vont demander si vous avez des objets de grande valeurs, ou un endroit précis où vous cachez votre argent, et de vérifier que le « butin » n'a pas disparu de sa cachette.

Vous vous empressez alors d'aller vérifier que le faux plombier ne vous a rien dérobé, et là, sans aucune méfiance, confiant en vos interlocuteurs, vous allez leur montrer l'endroit exact où vous cachez vos valeurs. Bien entendu, rien n'aura disparu, mais la suite est facile à comprendre. Les « faux Policiers » et le « faux Plombier » vont s'emparer de vos biens.

Dans tous les cas, la méthode est identique, même si le déguisement change. Quelque soit la profession de celui qui se présente chez vous, vous ne devez en aucun cas laisser entrer cette personne. Dans le cas ci-dessus, personne ne peut savoir vraiment si le plombier ou les policiers sont des vrais ou des faux. Une carte de Police est très facile à reproduire et la plupart des personnes voyant une carte barrée tricolore ne se méfient pas.

En conclusion : sachez que la plupart des vols de ce genre se produisent entre 10 h et 15 h.

- quelqu'un sonne à votre porte, utilisez systématiquement l'entrebâilleur ou le judas si vous en possédez ou n'ouvrez pas la porte si vous n'attendez personne.
- demandez toujours la carte professionnelle et l'ordre de mission de celui qui se présente comme un professionnel quelconque et éventuellement demandez l'assistance d'un voisin.
- ne vous fiez pas aux cartes professionnelles qui peuvent être falsifiées.
- si vous avez un doute sur l'identité de celui qui se présente à votre porte, contactez sans hésitation la police en appelant le 17.
- le bon réflexe, si vous êtes victime, appelez le plus rapidement possible la police (le 17) et donnez-lui le maximum de détails sur le ou les voleurs.

Daniel SIRIZZOTTI
Le Chef de Police Municipale ■



Scolaire - Péri-scolaire

Informations sur le site www.ville-la-frette95.fr, rubrique « vivre à la frette »

Séjours des accueils de loisirs

(priorité aux enfants fréquentant les centres)

Vacances d'Été

Escapade en Gironde

- 6 jours à la base de loisirs de Montalivet (Gironde)
- 6 au 12 juillet 2013
- 20 enfants (âge élémentaire), 1 directrice et 2 animatrices
- Activités : Plage, Vélo, mini-golf, accrobranche

Les tarifs des séjours feront l'objet d'un règlement en fonction du quotient familial. Des informations complémentaires seront transmises ultérieurement.

Inscriptions péri-scolaires

(accueils de loisirs, étude surveillée et restaurant scolaire)

Les inscriptions péri-scolaires auront lieu du lundi 3 au vendredi 28 juin 2013, tous les jours aux heures d'ouverture de la Mairie.

Ouvertures exceptionnelles les samedis 8, 15 et 22 juin.

Les dossiers d'inscription à compléter seront envoyés courant mai.

Lors de l'inscription en mairie, tout dossier incomplet sera refusé.

RAPPEL

10 mai : fermeture des accueils de loisirs

Caroline SIMARD
Directrice du service

A nous de vous faire préférer la route !

Tel : 01 - 39 - 95 - 76 - 36

Nouveau dans votre ville !!!

Auto Ecole *Easy Permis*

Du lundi au Vendredi :

10h à 13h - 15h à 20h

Le Samedi :

10h à 13h - 15h à 18h

4 rue du plateau 95530 LA FRETTE SUR SEINE

Ne pas jeter sur la voie publique

Agrément N° E1309500080

CCAS : La Colocation Intergénérationnelle

C'est une manière innovante de rompre l'isolement des personnes âgées, souffrant de solitude et vivant seules dans une maison ou un appartement, dont elles n'occupent qu'un espace restreint, tout en fournissant un logement gratuit ou avec un loyer très modéré à un étudiant ou à un apprenti.

Ce jeune n'a bien évidemment pas la fonction d'une aide à domicile ou d'une aide-ménagère, mais il s'engage à partager des moments de vie et de menus services.

Pour la personne âgée, c'est également l'assurance d'avoir une compagnie régulière et d'être rassurée par une présence.

Cette cohabitation nécessite un minimum de tolérance, d'ouverture d'esprit et la mise en place de règles de vie que chacun devra respecter. ■

De manière générale, les associations mettent préalablement en relation les personnes d'accueil et les jeunes dont les attentes sont compatibles, afin qu'ils discutent ensemble des droits et obligations de chacun. ■

Voici quelques associations auxquelles vous pouvez vous adresser :

Le PariSolidaire – Tél : 01 42 27 06 20
www.leparisolidaire.fr

Ensemble2générations
www.ensemble2générations.fr

Logement intergeneration
06 63 10 97 99 ou
logement.intergeneration@numericable.fr
www.logementintergeneration.org

Cartes de Transport

Depuis le 1^{er} avril, le Conseil Général a mis en place un nouveau dispositif en remplacement des cartes améthyste et rubis :

Le Forfait Améthyste.

Personnes concernées :

- les anciens combattants et les veuves de guerre de 65 ans et plus,
- les personnes âgées non imposables nées avant le 01/01/1953,
- les adultes handicapés.

Les personnes âgées non imposables et les adultes handicapés devront s'acquitter de

la somme de 30 €. Pour les anciens combattants et les veuves de guerre, ce forfait sera gratuit.

Il devra être chargé sur un passe Navigo et permettra à son bénéficiaire de se déplacer pendant un an en zone 4 - 5 du lundi au vendredi et en zone 1 - 5 le week-end et les jours fériés et ce, sur tous les modes de transports d'Île-de-France.

contact au CCAS :
Karine DASSONVILLE au 01 39 31 50 09 ■

Plan Canicule 2013 du 1^{er} juin au 31 août 2013

Si vous êtes :

- une personne de + de 65 ans,
- une personne de + de 60 ans inapte au travail,
- un adulte handicapé.

Vous pouvez vous inscrire sur le registre qui nous permettra de prendre contact avec vous et qui pourra être remis au Préfet en

cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence.

Pour cela, il vous suffit de contacter Karine DASSONVILLE (CCAS) au 01 39 31 50 09.

La plate-forme téléphonique Canicule info service (appel gratuit) : 0 800 06 66 66 vous informe également du lundi au samedi de 8 h à 20 h. ■

Espace Roger Ikor

Exposition Lino de GIULI et Sylvie URSULET

Du samedi 20 Avril
au dimanche 5 Mai
Entrée libre :
Samedi et dimanche
et jours fériés
de 15 h à 19 h.

Lino de GIULI : LA VERITE DE L'ART

Par bien des côtés la peinture actuelle de Lino de Giuli marque le contrepoint idéal sur son parcours personnel et artistique extrêmement riche, un parcours configuré dès le début comme un corps à corps avec la matrice ineffable du vrai que l'art masque par son langage.

Lino de Giuli ne craint pas de faire chanter le signe, la couleur, la surface ; il veut qu'ils puissent dire avec leurs qualités immanentes ce qu'ils ont à dire, mais - et c'est là sa force - il ne s'arrête pas à l'expérience de la couleur, de la physique de la lumière, du rythme, des accords ; il passe outre, il s'attache au sens du discours.

En ce sens l'artiste montre une grande maturité dans sa capacité à vibrer à travers un art qui est pensée, concept, théorie.

Francesco Altea, Philosophe,
traduit de l'italien par Eleonora Visiglio et
Lino de Giuli. ■



Sylvie URSULET

Il s'agit d'objets d'art composés de carton ondulé ou alvéolé et de métal, principalement. Objectif : créer à la fois une illusion avec les matières et un contraste entre les différents matériaux assemblés. Création de la marque Matière(s) 9160 en 2010.

Les objets sont imaginés, dessinés puis créés. Le travail s'appuie sur la recherche des mécanismes à l'œuvre dans une structure et sur la recherche des formes et de la lumière. « Je ne cherche pas à exprimer quelque chose, je cherche à dépasser mes limites dans la construction et la création, c'est une expérience intime. » ■

Du samedi 11 au
dimanche 26 Mai
Entrée libre :
Samedi et dimanche
et jours fériés
de 15 h à 19 h.

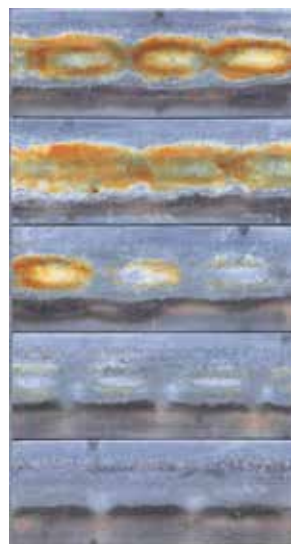
Pascal CATRY

Petite main mais haute couture, Pascal CATRY habille aussi d'écailles des mannequins variés qui se découvrent une grandeur inattendue.

Et parfois, humblement, enroule ou dresse des monuments. Pour agacer le ciel.

Le credo de l'artiste : rendre aux hommes ce qu'ils ont forgé, travaillé, utilisé, pour qu'ils goûtent ces fruits mûrs, pour les accompagner.

Et si c'est en gris, vive le gris ■



Des nouvelles de la bibliothèque...

Tous les mois de nouveaux titres disponibles ...



Nos jeunes lecteurs étaient nombreux à participer au carnaval le 23 mars. Le soleil n'était pas présent, mais la bonne humeur était au rendez-vous. Merci à tous pour ce bon moment !



L'heure du conte avec Michèle
Mercredi 15 mai à 15h30 (2 à 3 ans)

Lancement du « Concours été 2013 »
pour nos jeunes lecteurs à partir du 2 mai 2013.

Coup de cœur des bibliothécaires ...
Adultes

Une fille, qui danse, de J. Barnes, éd. *Mercure de France* (2013).

Cet ouvrage débute par un récit de souvenirs de jeunesse où Tony raconte son admiration pour Adrian, le plus brillant de ses trois amis. Quarante ans plus tard, Tony est à la retraite, il reçoit le courrier d'un notaire qui le renvoie à son passé et à Adrian. Un roman troublant...

Marie-Laure et Françoise
Les bibliothécaires ■



L'atelier des miracles, de V. Tong-Cuong, éd. *Lattès* (2013).

La romancière brosse le portrait de trois personnages très abimés par la vie. Tous croiseront le chemin de Jean, l'horloger qui remet à l'heure les pendules des âmes déboussolées...

Jeunesse

L'arbre aux serments, de L. Major, éd. *le Rouge Safran* (2011)

Branle-bas de combat ! Le maire veut faire abattre l'arbre sous lequel tous les amoureux de la ville se sont juré un amour éternel.



Mon imagier de la langue des signes française, de O. Marchal, éd. *Circonflexe* (2012)

Avec cet imagier, l'enfant découvre une autre forme de langage et apprend à signer ses premiers mots.

Horaires		
Lundi	Fermeture	
Mardi	16 h 30 - 19 h	
Mercredi	10 h - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi	10 h - 12 h 30	
Vendredi	16 h 30 - 18 h	
Samedi	10 h - 12 h 30	14 h - 17 h



L'Oise aux Lyres



Vous pourrez aussi retrouver L'Oise aux Lyres le vendredi 21 juin à 21 h

à l'occasion de la Fête de la musique.

Consulter notre site internet

oiseauxlyres.asso-web.com

2 juin : Concert à trois voix

L'Oise aux Lyres, notre chorale, a toujours, depuis sa création, il y a maintenant douze ans, privilégié les rencontres pour découvrir de nouveaux horizons musicaux et partager avec d'autres ensembles le plaisir du chant.

Ce sera une nouvelle fois le cas le dimanche 2 juin au théâtre du Cormier, à Cormeilles-en-Parisis, où L'Oise aux Lyres accueillera deux formations, l'ensemble vocal **Aria Viva** et le groupe **La Strada**, deux chœurs de femmes avec lesquels nous avons déjà connu de beaux moments par le passé.



Le chœur Aria Viva de Boulogne-Billancourt, dirigé par la chanteuse lyrique Zulma Ramirez, nous proposera un répertoire varié de l'Amérique du Sud à l'Europe.

La Strada, sextuor vocal féminin de Conflans-Sainte-Honorine, dirigé par Claire Soubeyran, travaille l'écoute et l'accordage



des voix à travers un répertoire de chants du monde puisés parmi les chants populaires polyphoniques.



Photo de L'Oise aux Lyres lors de notre dernier concert à l'Eglise du Christ-Roi à Cormeilles, le 21 janvier 2012.

L'Oise aux Lyres vous invitera de son côté à un nouveau voyage à travers le temps et l'espace, alliant chants traditionnels et morceaux plus contemporains venus de toute la planète.

Un cocktail musical à consommer sans modération !

Dimanche 2 juin à 17 h

Théâtre du Cormier à Cormeilles-en-Parisis.

Réservations : 01 34 50 27 67

ou oiseauxlyres@orange.fr

Entrée : 8 € (gratuit pour -12 ans). ■

Les Tréteaux de La Frette



Ca y est, quand vous lirez ces cahiers, nous aurons déjà joué « Diable d'Homme » deux fois, il ne restera que les 19, 20 et 21 avril... avant que l'on ne démonte tout jusqu'à l'année prochaine.

Enfin des fenêtres se sont montées, des armoires remplies de documents sont arrivées, la cage de Paulo le serin, l'ébauche d'un lit pour les amoureux d'un temps : et il a fallu se « gymnastiquer » pour changer 8

fois dans l'obscurité les décors au cours de la pièce, ceci le plus rapidement et silencieusement possible...

Bien sûr, le Diable ne va pas gagner face à cinq femmes solidaires.... son Suppôt va même changer de bord. Quant à lui.....

Merci de votre fidélité. A l'an prochain ! ■



L'Engobe Bleu

L'Engobe bleu,
51 quai de Seine,
95530 La Frette sur
seine.

ou 01 39 97 98 25
engobe.bleu@free.fr

A l'occasion de « **La Seine En Fête** » le 1^{er} mai 2013, l'atelier de vitrail tiendra un stand pour vous présenter les réalisations de l'année.

Prochain stage :

Peinture sur porcelaine :

Samedi 20 avril de 12 h 30 à 18 h 30 et
dimanche 21 avril de 9 h 30 à 12 h 30 :
tous niveaux : 85 €.



Renseignements
01 39 62 05 21.

Plusieurs stages théoriques « **La terre et les techniques de décors céramiques** » sont proposés régulièrement.

Le stage de Poterie pour enfants, qui a rencontré un vif succès en février, va être renouvelé pendant toutes les vacances scolaires. Pour connaître les futures dates, n'hésitez pas à nous appeler au 01 39 97 98 25 ou sur engobe.bleu@free.fr.

Notre Blog est régulièrement mis à jour, pour toute autre information :
engobebleu.wordpress.com

Annie Simonin-Beurel a publié aux éditions « Le temps apprivoisé » un nouveau livre : « **Raku et cuissons primitives** », fruit de ses expériences de cuissons céramiques depuis 30 ans à l'Engobe Bleu.

Le cours de vitrail de l'Engobe Bleu, ainsi que quelques participants des cours de poterie, sont partis, le samedi 23 mars 2013, faire un petit tour à Amiens, et plus particulièrement admirer les vitraux d'époque de la splendide cathédrale gothique, cathédrale qui est un des chefs-d'œuvre du patrimoine français. Puis, nous sommes allés nous instruire auprès de Claude Barre, Maître verrier réputé et passionné, qui collectionne depuis 1973 des vitraux allant du XI^e siècle à nos jours.

Quelles visions époustouflantes !

Nous sommes repartis d'Amiens, la tête bourdonnante d'informations accumulées durant notre visite à la cathédrale et des papillons pleins les yeux en sortant du musée, et surtout avec un regain d'énergie pour mieux nous « éclater » !



cathédrale d' Amiens



Vous pouvez nous rejoindre à l'Engobe bleu et venir partager notre passion, les inscriptions se faisant durant toute l'année scolaire ■

L'Atelier des Arts Frettois aux couleurs du printemps



Renseignements et inscriptions :
Atelier des Arts Frettois
94ter, Quai de Seine
95530 La Frette-sur-Seine

<http://www.atelier-arts-frettois.jimdo.com>

Rubrique «contactez-nous»



L'arrivée du printemps apporte les couleurs oubliées. Les artistes de l'Atelier des Arts Frettois redécouvrent la lumière inspiratrice de nouvelles techniques : Aquarelle, peinture à l'huile, acrylique, crayon ou fusain...

Josée Ricard, le professeur, corrige les erreurs, prodigue ses conseils et d'un trait de pinceau redessine la courbe d'un œil ou accentue une ombre.

Avant l'été, toujours avide de connaissances, l'Atelier des Arts Frettois propose des stages de peinture, et la visite des plus belles expositions parisiennes.

Vous voulez découvrir le dessin et la peinture ou développer votre pratique, mais vous manquez de temps... Les stages sont faits pour vous.

Une journée complète pour s'approprier une technique du dessin ou de la peinture (Cf. calendrier)

Vous aimez arpenter les allées des musées à la rencontre d'un artiste ou d'un mouvement pictural.

L'Atelier des Arts Frettois vous propose 2 très belles expositions commentées par un conférencier : Eugène BOUDIN, l'impres-

sionniste, au Musée Jacquemart-André, et Tamara de LEMPICKA, peintre polonaise, égérie de l'Art Déco, à la Pinacothèque. (Cf. calendrier).

Contactez-nous vite, il reste quelques places : 20 €/pers (inclus : Entrée musée + conférencier).■

Prochaines dates à retenir : Les stages d'une journée

- 21 avril : « Initiation à l'aquarelle (le ciel, les verts, l'eau...) »
- 26 mai : « Carnet de voyage »
- 9 juin : « Techniques mixtes »

Les plus belles expositions du moment

- 27 avril : Tamara de LEMPICKA (Pinacothèque de Paris)
- 26 mai : Eugène BOUDIN (Musée Jacquemart-André)

Croisières 2013, c'est parti !



Le Printemps est de retour, et les promenades en bord de Seine vont se faire plus nombreuses, pédestres ou nautiques.

Cette année encore, l'association La Vie du Fleuve vous propose ses sorties fluviales à bord du Signac ou du Dupré.



Alors, larguez les amarres en notre compagnie et venez découvrir la Seine, ses écluses, et laissez-vous porter par les flots, à la découverte de notre patrimoine hydraulique, historique, artistique et naturel.

■ Croisières des feux d'artifices (La Frette et Herblay)
Samedi 13 juillet 2013 – Champagne et petits fours, de 20 h 30 à 24 h,
32 €/personne,

■ Croisière déjeuner en Seine (descente de la Seine vers Mantes-la-Jolie – déjeuner à bord) - Dimanche 13 octobre 2013
de 10 h à 18 h,
59 €/personne.

■ Nombre de places limité, réservez dès à présent !

Renseignement et réservation :

Georges Marée, Président: 01 39 31 29 61
contact@lavedufleuve.net ■

Musoreille - École de Musique

Musoreille - école de musique.
51, quai de seine
95530 La Frette/Seine
06 83 43 48 35
<http://musoreille.fr>

Nos orchestres de psaltérions sont lancés pour être fin prêts pour deux **dates importantes** :

VENDREDI 21 JUIN
Fête de la musique
(fin d'après midi)
et
SAMEDI 22 JUIN
au Théâtre du Cormier
à 20h30.

En effet, Brigitte Blaise ayant créé l'école de musique de Cormeilles-en-Parisis en 1973, Musoreille sera associée à la célébration des 40 ans de l'école.

De notre côté, nous préparons les 25 ans de Musoreille. Nous vous en dirons davantage dans un prochain numéro du Courrier Frettois.

Enfin, nous vous informons que nos préinscriptions, sur rendez-vous, auront lieu mercredi 26 juin. ■

Les bons contes font les bons amis



11^e FESTIVAL DU CONTE CHANGEMENT DE LIEU

« Les bons contes font les bons amis » organisent leur 11^e Festival du conte en vallée de Seine le **dimanche 23 juin 2013**.

En raison des travaux effectués sur l'espace situé entre l'église et la rue de la gare pour l'aménagement de l'espace identitaire, le festival aura **exceptionnellement** lieu à la base de loisirs dans et autour la **salle Albert Marquet**.

L'association « les bons contes font les bons amis » s'est fixé 5 objectifs qu'elle met en œuvre chaque année :

- Promouvoir le conte en vallée de Seine,
- Organiser un Festival avec entrée gratuite,
- Parrainer une association humanitaire ou caritative,
- Animer le site des rives de Seine,
- Promouvoir un artiste local avec l'affiche du festival.

A l'heure où nous écrivons cet article, le programme du festival n'est pas encore arrêté ainsi que le choix de l'association qui sera parrainée.

Une chose est certaine, vous ne serez pas déçus par les prestations des conteurs de l'édition 2013 que nous avons pu écouter et applaudir lors de nos soirées contes hivernales, qui nous permettent, entre autres, de repérer et de sélectionner les conteurs pour le festival.

Nous vous donnerons le déroulement complet de la journée dans le prochain courrier frettois.

Notez bien la date du 23 juin sur vos agendas ainsi que le changement de lieu.

Bruno Garnier
Président

Renseignements :
01 39 97 75 21 de 19 h à 22 h
Site internet :
www.lesbonscontes.com
courriel : bonscontes@free.fr ■

Les Amis de La Frette

Renseignements :
Odette Dupressoir
01 39 78 59 18



Les Amis de La Frette découvrent le samedi 23 mars, l'**Hôtel de Soubise**, majestueux hôtel particulier parisien situé au coin de l'actuelle rue des Francs-Bourgeois et de la rue des Archives, dans le Marais. **Il est le siège du musée des Archives Nationales.**



Histoire

En 1371, Olivier de Clisson, Connétable de France, entreprend la construction d'un hôtel particulier sur les terrains qu'il vient d'acquérir à l'extérieur des remparts de Philippe Auguste. De ce premier hôtel, ne reste que la porte fortifiée avec ses tourelles, seul vestige encore visible de l'architecture privée du XIV^e siècle à Paris, donnant sur la rue des Archives (3^e arr.)

En 1553, l'Hôtel de Clisson est acquis par François de Lorraine, Duc de Guise et son épouse Anne d'Este, petite fille de Louis XII.

Au XVII^e siècle, l'hôtel devient, par héritage, la propriété des filles de la princesse Palatine : la princesse de Condé et la duchesse de Hanovre. Elles vendent l'hôtel de Guise à **François de Rohan-Soubise et Anne de Rohan-Chabot, sa femme**. Leur fils, **Armand Gaston, futur cardinal de Rohan** se fait construire son propre hôtel, l'hôtel de Rohan, sur le terrain adjacent à celui de ses parents. L'hôtel de Soubise connaît alors une période de splendeur.

En 1808, ces deux hôtels sont acquis par l'Etat. Napoléon 1^{er} affecte l'hôtel de Soubise aux Archives Nationales et l'Hôtel de Rohan à l'Imprimerie Impériale. De 1846 à 1866, l'Ecole des Chartres s'y installe.

Au cours du XIX^e siècle, les Archives nationales font aménager l'intérieur dans un souci de bonne conservation des documents, plus de 12 000 volumes sur parchemin, reliés en peau, rassemblent le fonds du Parlement de Paris.

Architecture

Avec notre conférencière, nous parcourons les appartements du prince (au rez-de-chaussée) : chambre d'apparat, salon du Prince, ouvrant sur les jardins. Entre les arcades du salon se trouvent huit grands bas-reliefs représentant des allégories des sciences et des arts. Le salon communique avec le grand cabinet du Prince.

Pour accéder aux appartements de la Princesse, nous empruntons un grand et majestueux escalier. Nous arrivons dans la Salle des Gardes qui fut l'un des hauts lieux de rassemblement de la ligue catholique pendant les guerres de religion.

La chambre d'apparat de la Princesse est calquée sur l'exemple versaillais : les médaillons dorés des lambris représentent les amours de Jupiter et ceux des angles de la corniche sont consacrés aux figures de Danaé, ...

La pièce suivante, la plus remarquable de l'hôtel, est le Salon de la Princesse. Chef d'œuvre de G. Boffrand et C. Natoire, cette grande pièce ovale est un joyau décoratif : panneaux verticaux de boiseries blanc et or surmontées de cartouches, huit toiles de Natoire (disposées sur la corniche) sont toutes consacrées au mythe de Psyché.



Notre visite touche à sa fin et nous restons encore sous le charme de tant de splendeurs et aussi d'une grande page d'histoire de France.

J'espère que cette visite vous donnera envie de connaître cet Hôtel particulier, peu fréquenté et c'est bien dommage...

Odette Dupressoir
Présidente ■

Autrefois La Frette

Vous habitez La Frette ! Qu'est-ce que cela veut dire ?

La question du nom de notre ville est souvent posée : la réponse mérite quelques explications.

L'existence de La Frette n'est attestée, dans les archives, que depuis le XIII^e siècle (bien que la vocation portuaire du village soit beaucoup plus ancienne).

C'est donc dans les premiers témoignages écrits que l'on doit rechercher le sens original du nom de notre ville.

Mais auparavant, il est utile d'exploiter les sources donnant l'étymologie de « La Frette ».

La plus ancienne est « L'histoire du diocèse de Paris » de l'Abbé Lebeuf, publiée en 1755, qui indique : « Il est plus probable que ce nom vient de Fretta qui est conductio navis anera-ria, ou pretium pro vectura mercium locata et nautis, comme il est marqué dans le même Glossaire. La Frette étoit apparemment le lieu où l'on chargeoit sur les bateaux pour la Normandie les vins d'Argenteuil, Cormeilles, Montigny, Sartrouville, etc ».

Première explication qui lie La Frette au fret des bateaux. En parallèle, l'Abbé Lebeuf cite « L'histoire de Saint-Denis », de Don Doublet, dans laquelle apparaît un nommé Germendus, originaire de « fracta », qui a été ordonné en 1226. Ce point est intéressant car il nous renseigne sur la présence d'un prêtre à La Frette au début du XIII^e siècle sous Louis IX (Saint Louis).

Michel Roblin, dans « Le terroir de Paris aux époques gallo-romaine et franque », fournit l'explication suivante : « La Frette, fracta, témoigne d'un défrichement tardif du ban de Montigny », s'appuyant sur le bas latin « terra fracta, terre rompue labourée ».

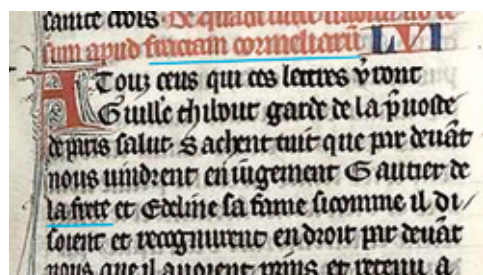
Citons encore, l'explication surprenante du Robert des noms propres : « Du lat. fracta « fossé ; barrière puis lieu fortifié » ou de la langue d'oïl frette « virole de fer » (allus. à la forme du village)... 4 378 hab. (Frettards) ». Nous voilà devenus des Frettards, habitants d'un village en forme d'anneau !

Passons maintenant aux documents anciens. En 1232, un échange de terres entre Hugues Tyrel et les abbés de Saint-Denis fait l'objet de plusieurs manuscrits dont l'un est signé de Saint-Louis.

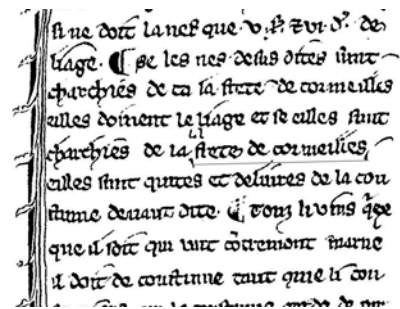
Dans tous ces documents apparaissent

Cormeilles « Cormelias in parisiaco » et La Frette « Fractam Cormelias ou Fractam Cormeliarum », ce qui place La Frette sous la dépendance directe de Cormeilles.

Cet échange est transcrit dans le cartulaire de l'Abbaye de Saint-Denis, registre dans lequel sont reproduits les documents apportant la preuve des possessions de l'abbaye. On y trouve aussi dans d'autres textes, rédigés à la même période, « fractam cormelias » et « la frette ».



« Le Livre des Métiers », vieil ouvrage juridique d'Etienne Boileau écrit en français vers 1260, présente deux versions d'un même article traitant du droit de liage perçu sur les vins : « si elles sont chargées de là (au-delà) fraite de Cormeilles » et « si elles sont charchée de là frette de cormeilles ».



Ce qui tend à montrer que, pour les rédacteurs de l'époque (XIII^e siècle), « Fractam Cormelias » et « frette, frette ou fraite » décrivent bien le même village.

Mais alors, quel sens donner à « frette de cormeilles » ?

Dictionnaires de vieux français, littérature ancienne et l'histoire locale donnent la réponse.

Au Moyen Âge, les productions de gypse et de vins de Cormeilles et de sa région étaient, comme 80 % des marchandises, transportées par voie d'eau, pour des raisons de sécurité. Les bateaux partaient de La Frette pour Saint-Denis, Paris ou Rouen.

Le sens le plus fréquent donné alors à fraite, frette ou frette est : brèche, ouverture, fente ou encore passage difficile.



La Frette signifierait donc **l'ouverture, la brèche par laquelle on arrive à Cormeilles en venant de la Seine.**

Mais le nom de notre ville subira, au cours des temps, bien des variations.

Si la relation à Cormeilles disparaît très vite, jusqu'au début du XX^e siècle les orthographes suivantes ont été utilisées : frette, lafrette, la frette, la Frette, Lafrette, La Frette et enfin La Frette-Montigny. Ce dernier nom étant celui de la halte du chemin de fer qui a été payée par les deux communes.

Finalement, en janvier 1930, pour éviter de fréquentes erreurs de courrier entre La Frette en Isère, La Frette dans la Saône-et-

Loire et La Frette-Montigny, sur la demande de la municipalité dirigée par Louis Schreck, le **fractam cormelias** des origines est devenu **La Frette-sur-Seine.**

Jean Hourseau,

Vice-président d'Art et Fête sur Seine ■

Sources :

Archives nationales pour les documents relatifs à Hugues Tyrel et le cartulaire de l'Abbaye de Saint-Denis.

Bibliothèque nationale pour le livre d'Etienne Boileau

Archives municipales

associations

Secours Catholique de Montigny



Offrir des vacances à un enfant défavorisé c'est possible... et en plus, en s'amusant !

Le Secours Catholique
de La Frette-sur-Seine
Montigny-lès-Cormeilles

ainsi que les équipes du Territoire Centre vous convient à participer le :

**SAMEDI 20 AVRIL 2013 à 19 h 30
à leur DINER DANSANT annuel**

Salle René Char - Espace Léonard de Vinci,
Rue Auguste Renoir
(près de la piscine) Montigny-lès-Cormeilles

*Réservation obligatoire avec règlement
Permanence : jeudi 9 h 30-12 h*

Hors vacances scolaires :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 17 h - 19 h

Mardi, mercredi, vendredi : 14 h 30 - 16 h

rue de Maupassant à Montigny

(face au poste de police)

Au programme : Animation danse latino : zumba, salsa, zouk, tango argentin...



Tombola dotée de nombreux lots, le tout animé par la Banda BoCo !

Tél. 01 39 97 14 58 (répondeur)

ou 06 30 15 04 17

E-mail : secours.catholique.montigny.95@gmail.com

Tarif inchangé :

30 €/ personne, 15 € / enfant-12 ans. ■

Amicale des donneurs de sang bénévoles du Parisis



Merci, merci, merci aux enfants de l'école A Briand qui ont répondu à notre proposition d'accompagner des adultes lors de la collecte de sang du 10 février.

Merci aux adultes qui sont venus donner leur sang, pour certains pour la première fois.

Nous comptons renouveler l'expérience pour la collecte du 2 juin.

La participation très active de la municipalité lui vaut d'obtenir les trois cœurs de « Commune donneur », attribués par l'Etablissement Français

du Sang. A renouveler.

Merci et bravo à monsieur le Maire et à tous les intervenants de la mairie.

Prochaines collectes :

2 juin, 15 septembre, et 1^{er} décembre.

Venez nombreux, nous vous accueillerons avec plaisir et avec attention.

Très cordialement.

O Redion,
JP Roscouët ■

Club de Voile SNF

La trêve hivernale des navigatrices et navigateurs frettois a été mise à profit pour se perfectionner afin de renforcer l'encadrement de leur activité favorite :

4 sociétaires ont passé avec succès l'épreuve du permis fluvial et une dizaine d'autres ont suivi des formations d'arbitre de club et se sont initiés au bon fonctionnement du logiciel de classement des régates.



Les installations du club ont été améliorées et le hangar est à nouveau disponible après les travaux de sécurité qui ont été effectués. La Seine, qui avait envahi le quai cet hiver, y avait laissé des débris bien divers.

Les dévoués sociétaires, une semaine avant la date officielle, se sont lancés dans un grand nettoyage de printemps, pour rendre à la base nautique son aspect de port de plaisance si apprécié des promeneurs.

Au programme de ce début de saison, après la descente des bateaux, le club participera à l'après-midi de nettoyage des berges du 6 avril pour continuer nos efforts au-delà du club de voile.

Les activités de voile du samedi vont reprendre mi-avril avec un nouveau moniteur qui renforcera l'encadrement. Les SNF participeront le 1^{er} mai à la fête de la Seine.

Les régates de notre championnat du Val d'Oise reprendront au mois de mai, mais nous espérons pouvoir régater un peu plus tôt à La Frette.

Je vous donne prochainement rendez-vous sur les berges ensoleillées et propres pour admirer les voiliers évoluer sur le fleuve.

Le président des SNF
Jean Paul Chrismann ■

ESF Gymnastique et Loisirs



Comme annoncé dans le précédent bulletin municipal, la section danse de l'ESF Gym et Loisirs vous invite à son spectacle annuel le 22 juin 2013 qui se déroulera à 20 h 30 dans la salle Albert Marquet. Nous vous rappelons que l'entrée est gratuite. Nous vous attendrons nombreux pour applaudir danseuses et danseur, ainsi que leur professeur Sylvine, qui en est la chorégraphe.



Nous vous rappelons que l'association prend des inscriptions tout au long de l'année. Pour tout renseignement concernant les horaires des cours de gymnastique et de danse, consulter les sites Internet :

■ de la Ville :

www.ville-la-frette95.fr

Vivre à La Frette - Vie associative

Associations sportives - ESF Gym / ESF Danse,

■ de notre association :

<http://www.esf-gym.fr>

et <http://www.esf-danse.fr>

mais aussi par téléphone :

Christiane 01 39 97 70 59

Maryse 01 39 78 20 28

Sylvine danse 06 09 70 90 71

Venez faire un essai et nous rejoindre. ■

Le Tennis Club de La Frette

Toutes les infos sur le site internet du club :
www.club.fft.fr/tc.lafrette

Le Tennis Club de La Frette poursuit sa dynamique :

Le Tennis Club de La Frette poursuit son développement tout en fidélisant ses membres puisque le nombre de licenciés atteindra certainement un nouveau record à la fin 2013.

Si vous n'êtes pas encore adhérents, le club vous propose des tarifs attractifs et préférentiels pour une inscription « été » :

FORMULE COURTS COUVERTS ET EXTERIEURS				
DU 01/04 AU 30/09/2013				
	1 personne	2 personnes*	3 personnes*	4 personnes et +*
Tarif par personne	140 €	112 €	98 €	84 €
Licence	21 €	21 €	21 €	21 €
Badge (caution)	17 €	17 €	17 €	17 €
TOTAL par personne	178 €	150 €	136 €	122 €

FORMULE COURTS EXTERIEURS EN DUR UNIQUEMENT				
DU 01/04 AU 30/09/2013				
	1 personne	2 personnes*	3 personnes*	4 personnes et +*
Tarif par personne	70 €	56 €	49 €	42 €
Licence	21 €	21 €	21 €	21 €
Badge (caution)	17 €	17 €	17 €	17 €
TOTAL par personne	108 €	94 €	87 €	80 €

* (famille ou enfants ou parents déjà inscrits)

Nouveauté cette année : un tournoi amical interclubs organisé conjointement avec les clubs d'Herblay et de Corneilles. Une animation de plus pour l'échange entre les adhérents du club et des environs.

Les prochains évènements à retenir :

■ **Une Journée Portes Ouvertes sera organisée le 16 juin** au club avec des ateliers initiations et perfectionnement. Les professeurs et les bénévoles du club vous accueilleront pour cette grande journée. Les installations seront pour l'occasion ouvertes et gratuites pour tous de 10h à 17h.

■ L'équipe 1 Messieurs jouera en Championnat de France Nationale 3 au mois de mai. Elle recevra Marseille le 12 mai, Grenoble le 26 mai, La Teste (Gironde) le 9 juin et se déplacera à Châteauroux le 5 mai et Montpellier le 2 juin. N'hésitez pas à venir supporter les joueurs de La Frette sur des rencontres de très bon niveau au club (entre 9h et 16h le dimanche).

■ L'équipe Dames revient en Pré-Nationale cette année et défendra ses chances au mois de mai contre Saint-Brice, Villiers-le-Bel, L'Isle-Adam et Saint-Ouen-l'Aumône.

■ Les finales du tournoi interne se dérouleront le dimanche 23 juin 2013.

■ Le traditionnel Tournoi Open se déroulera du 28 juin au 14 juillet 2013. Il est ouvert à de nombreuses catégories jeunes, séniors et séniors +. Venez vite vous inscrire. ■



Les tribunes sont l'expression libre des groupes du conseil municipal.

Agir pour La Frette

Il y a quelques jours, l'opération « Berges saines » a rassemblé une cinquantaine de Frettoises et de Frettois pour nettoyer les berges. Plus de 200 kilos de déchets ont ainsi été ramassés en quelques heures.

Félicitons nos concitoyens (souvent accompagnés de leurs enfants) qui ont donné un peu de leur temps libre à la collectivité.

A l'heure où l'individualisme est roi et où le citoyen s'efface derrière le consommateur, il est rassurant de constater que certains n'attendent pas tout de la collectivité et se mobilisent pour préserver notre environnement et embellir notre petite ville.

Ne pas jeter de papiers par terre, rentrer sa poubelle, ramasser les déjections de nos amis à quatre pattes ou la cannette qui traîne devant sa porte, autant de petits gestes qui améliorent le mieux vivre ensemble et facilitent l'action des employés municipaux qui ne peuvent être partout en même temps.

Oui, la propreté de la ville est l'affaire de tous !

En ce printemps qui, enfin, arrive, pensons-y au quotidien !

Belles balades à tous.

Philippe Audebert ■

Conjuguons
demain autrement

Et si nous étions tous des assistés

La municipalité de La Frette se considère comme bonne gestionnaire de sa ville dans la mesure où le niveau des impôts est stable depuis plusieurs années.

Ce que la municipalité oublie de rappeler, c'est que l'aménagement et la rénovation de nos équipements collectifs se réalise grâce à l'intervention de partenaires publics ou privés. Ainsi, la rénovation de la salle Albert Marquet et de l'église Saint-Nicolas, le réaménagement de l'espace « identitaire » (entre la mairie et l'église) ou la réfection de nos routes voient le jour uniquement parce que la région, le département et l'intercommunalité mettent au pot. De même, le service de navette municipale n'a été possible qu'avec l'aide de partenaires privés, via le sponsoring de sociétés commerciales et de services locaux.

Dans l'inconscient collectif, être assisté, c'est vivre sur le dos de la société sans rien donner en échange. En l'occurrence, que donnons-nous en échange des financements à nos partenaires ?

La Frette n'est-elle pas, d'une certaine façon, « assistée » ?

Rassurez-vous Frettois, ceci est une image : cette situation trouve son fondement dans les sources de notre belle République basée sur la solidarité, vous savez, cette utopie qui permet aux petits (ou aux plus faibles) de bénéficier d'une redistribution de la part des grands (ou des plus forts). Mais gardons bien à l'esprit que la région, le département et l'intercommunalité du Parisis sont contraints d'augmenter régulièrement les impôts pour pouvoir assumer cette redistribution dont nous bénéficions à La Frette. Les partenaires privés disposent quant à eux d'un budget communication remboursé par les bénéfices de ce qui est vendu aux Frettois. La conclusion c'est que rien n'est simple : ce que nous ne payons pas directement, nous le payons indirectement.

Et la morale de l'histoire, c'est que nous faisons probablement payer nos infrastructures à d'autres contribuables de la région et du département, y compris les plus modestes.

Il serait bon de s'en souvenir chaque fois que nous employons le terme « d'assisté ».

« Conjuguons demain autrement »

Pascal Blot (Parti Socialiste)
pascal.blot@free.fr

Laurence Janicot (Parti Socialiste)
laurence.janicot@dbmail.com

Stéphane Cesario (MODEM)
stephane.cesario@neuf.fr

N'hésitez pas à nous contacter
par Courriel. ■

Ensemble
pour La Frette

Comment trouvez-vous votre ville aujourd'hui ?

Cette question devrait être posée à tous les Frettois à l'instar des habitants de SANNOIS, ville de 26.000 habitants ! Ces derniers ont souhaité la préservation des zones pavillonnaires, la revalorisation du cœur de ville, la protection des buttes et la densification de l'habitat, principalement autour de la Gare ainsi que l'installation d'une vidéo-surveillance.

Un sondage auprès de tous les Frettois sur le devenir de leur ville permettrait d'influer sur le choix des priorités des élus touchant à l'environnement, aux services, aux transports, etc... car depuis quelques années, le contrat régional aidant, des aménagements importants ont été réalisés pour un montant total de 3,4 millions €, salle Albert Marquet, l'église et maintenant l'espace identitaire, sans que les Frettois n'aient été consultés !

L'entretien des rues de notre commune de 4.500 habitants, faisant partie de l'agglomération du Parisis de 180.000 habitants, ne relève pas de sa compétence, aussi, c'est à la ville seule de faire face à ces travaux très onéreux. Actuellement, ce ne sont pas des travaux de réfection de rues que nous constatons, mais des creusements spontanés sur le quai de Seine, rue de la Gare et rue Pasteur entraînant des difficultés importantes pour les automobilistes. Aucun panneau, ni pancarte ne sont apposés indiquant le jour et la durée de ces travaux !

Il ressort de la présentation du projet d'orientation budgétaire pour 2013, que les recettes de fonctionnement seront en diminution : concours financier de l'état non encore chiffré, dotation de la CAF et stagnation des autres produits de gestion, comme les revenus des immeubles. Les dépenses de fonctionnement devraient diminuer de 5,86 %, tandis que la taxe loi SRU sera identique à celle de l'année précédente.

Malgré la situation financière de la commune, le choix d'effectuer des travaux de requalification place de la gare courant 2014, modification de la circulation... nous semble hors d'actualité.

La seule priorité est actuellement : l'application de la loi pour nos écoles primaires à la rentrée de 2014, le coût pour la commune en personnel, l'aménagement de locaux spécifiques...

Pascale Bouguet-Lousa
Nadine Goldberg
Arlette Hébert
lafrette2008@orange.fr

« Ensemble pour La Frette » ■

AVRIL 2013

19, 20 et 21 avril

« Diable d'homme »
par Les Tréteaux de La Frette

20 avril

dîner dansant (secours catholique)

20 et 21 avril

stage de peinture sur porcelaine
(Engobe bleu)

21 avril

stage « Initiation à l'aquarelle (le ciel, les
verts, l'eau...) » (atelier des Arts frettois)

27 avril

exposition Tamara de Lempicka
(atelier des Arts frettois)

29 avril au 10 mai

Vacances scolaires de Printemps

MAI 2013

1^{er} mai

Seine en Fête

2 mai

Ramassage objets encombrants

4 mai

Distribution de sacs végétaux

10 mai

Fermeture des accueils de loisirs

11 au 26 mai

exposition Pascal Catry
(espace Roger Ikor)

13 mai

Permanence du Député (Herblay)

15 mai

l'heure du conte (pour les 2/3 ans)
à la bibliothèque

25 mai

Musée Cognacq Jay
(Les Amis de La Frette)

26 mai

stage : « Carnet de voyage »
(atelier des Arts frettois)

26 mai

exposition Eugène Boudin
(atelier des Arts frettois)

31 mai

Visite de la carrière de Cormeilles-en-
Parisis

JUIN 2013

1^{er} juin au 31 août

Plan Canicule

1^{er} juin

Distribution sacs végétaux

1^{er} juin

Quartier de la Mouzaïa et de la Goutte
d'Or (Les Amis de La Frette)

1^{er} juin

Visite de la carrière de Cormeilles-en-
Parisis

2 juin

Collecte de sang à l'école Aristide Briand

2 juin

concert à trois voix (L'Oise aux Lyres)

3 juin au 28 juin

Inscriptions périscolaires

9 juin

stage « Techniques mixtes »
(atelier des Arts frettois)

10 juin

Permanence du Député (Herblay)

13 juin

Spectacle exceptionnel par la Garde

16 juin

journée portes ouvertes au Tennis-Club

21 juin

fête de la musique

22 juin

Spectacle de danse par la section danse
de l'ESF Gym et Loisirs

23 juin

finale du tournoi interne de Tennis
Club

23 juin

11^e festival du conte en vallée de Seine

29 juin

Olympiades du Parisis

INFOS PRATIQUES

Code couleurs :

- | | |
|---|--|
| ■ actualités | ■ enfance-jeunesse |
| ■ seniors | ■ environnement |
| ■ culture-loisirs | ■ sports |
| ■ associations | ■ agenda |
| ■ tribunes | ■ album photos |

LE COURRIER FRETTOIS

Directeur de la publication :
Maurice Chevigny, Maire

Responsable de la rédaction :
Françoise Chevigny

Mairie : 55 bis, Quai de Seine
95530 La Frette-sur-Seine
01 39 31 50 00
Fax : 01 39 31 50 18
www.ville-la-frette95.fr

Couverture : Jean Hourseau

Réalisation : tpi s.a.s. 01 39 97 38 57

Boucle de l'eau



Remise du trophée 3 cœurs



Berges saines



Carrière de Corneilles





Espace Transactions

1ère agence de La Frette

Achat - Vente - Location



Un projet, une question...
Mikel CIORDIA et son équipe
vous accueillent face à la gare.

01.34.50.09.14 - www.agenceet.fr

BMS IMMOBILIER 1, rue marcelin Berthelot 95530 La Frette sur Seine



GROUPE LEGENDRE

immobilier

01 34 50 53 96 - www.legendre-immobilier.fr

RECHERCHONS PAVILLONS, APPARTEMENTS, TERRAINS

ACHAT - VENTE

119, Boulevard de Pontoise - 95530 La Frette-Sur-Seine



Ville de La Frette-sur-Seine

1er MAI - QUAI DE SEINE

LA SEINE EN FÊTE

Dès 14H

**D'Artagnan
est de retour
à La Frette**

**Guinguette
au bord de l'eau**

**PROMENADES SUR LA SEINE
BAPTÊMES DE VOILE**

